



Commune
FROLOIS

CR réunion du Conseil Municipal du 08 06 2010

Secrétaire de séance : Christelle PONSOT

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
DUMAS	Patrick			
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
FERRY	Gérard	✓		
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle	✓		
POTIER	Thierry			
TILLARD	Olivier			
URION	Michel			
WITZ	Nicole			

ORDRE DU JOUR :

1. DCM maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'impasse de la ferme
2. DCM transferts de crédits
3. DCM avenant travaux supplémentaires église
4. DCM étude de faisabilité pour l'aménagement de la rue saint Martin

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

1. TRAVAUX IMPASSE DE LA FERME ET AMENAGEMENT DE TROTTOIRS

Monsieur le Maire expose que l'équipe municipale précédente avait amorcé le projet auprès du cabinet de géomètres « SCP Suaire – Didier – Arnould »
L'estimatif prévisionnel est de 45 000 € TTC pour les travaux de l'impasse de la ferme et de 10 000 € TTC pour l'aménagement de trottoirs.
Le taux de rémunération de la maîtrise d'œuvre est fixé à 8% du montant HT des travaux.

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :

ACCEPTE les travaux

DECIDE de confier la maîtrise d'œuvre à la SCP Suaire Didier Arnould

2. TRANSFERTS DE CREDITS

Commune

Monsieur le Maire expose , que lors de l'élaboration du budget, il a été prévu de faire appel à un emprunt pour financer les travaux de l'église. L'emprunt a été versé sur les comptes de la commune, mais il reste à prévoir le remboursement des intérêts. Il est donc nécessaire de procéder à des transferts de crédits pour le mandatement de ceux-ci

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :

DECIDE de procéder aux transferts suivants :

- du compte 022 au compte 66111 pour la somme de 1 384,23 €
- du compte 020 au compte 1641 pour la somme de 2 709,99 €

Assainissement

Transferts et ouvertures de crédits

Monsieur le Maire expose, qu'il faut procéder à l'amortissement de l'étude des boues de la station d'épuration.

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :

DECIDE de procéder aux transferts suivants :

- En recette d'investissement :
 - du compte 28158 au compte 2803 pour la somme de 2 215,72 €
 - du compte 28158 au compte 28156 pour la somme de 168,69 €
- En recette de fonctionnement:
 - du compte 022 au compte 6811 pour la somme de 245,68 €

DECIDE de procéder aux ouvertures de crédits suivants :

- En recette d'investissement :
 - au compte 2803 pour 245,68 €
- En dépense d'investissement:
 - au compte 21562 pour 245,68 €

3 . AVENANT TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES POUR LA RENOVATION DE L'EGLISE

Monsieur le maire expose, que suite aux opérations de décrépiage, l'entreprise France Lanord et Bichaton a découvert des murs en très mauvais état entraînant des

travaux supplémentaires.

Les montants des travaux techniques imprévus sont de :

- 25 033,82 € TTC pour la reprise de maçonnerie
- 4 796,44 € TTC pour la confortation du pied de la tour
- 5 252,83 € TTC pour la création de regards du réseaux d'eau pluviale

Pour payer ces travaux des transferts et des ouvertures de crédits sont nécessaires.

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** les travaux techniques imprévus
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux supplémentaires
- **ACCEPTE** les transferts et ouvertures de crédits

4. ETUDE ET FAISABILITE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE SAINT MARTIN

Monsieur le maire expose, que le Syndicat des Eaux envisage de remplacer les canalisations de la rue Saint Martin. Suite à ces travaux, la commune devra aménager les trottoirs et réfléchir à l'enfouissement des réseaux électriques si possible.

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :

DECIDE le lancement de l'étude.

5. QUESTIONS DIVERSES

M. COLIN lève la séance.